
PROCÈS-VERBAL DE LA 24^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE MERCREDI 4 AVRIL 2018 AU CENTRE D'HÉBERGEMENT ARGYLL, ÉDIFICE NORTON

Présences :	Pierre Cossette Gerald Cutting André Forest Jacques Fortier Patricia Gauthier Pierrette Grenier Diane Gingras Rachel Hunting Michel Kinumbe Elungu Pauline Lefebvre Denis Marceau Micheline Richer Marie-Claude Rodrigue Serge Therrien Alain Thivierge Raymonde Vaillancourt	Administrateur Administrateur Administrateur Président Présidente-directrice générale et secrétaire Membre observateur Vice-présidente Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur
Absences motivées :	Dominique Dorion Caroline Germain Patrice Lamarre	Membre invité Administrateur Administrateur
Invités :	Denis Beaulieu Pierre-Albert Coubat Colette Bellavance Rémi Brassard Stéphane Tremblay Olivier Lemieux-Girard Gilles Michaud Bruno Petrucci Johanne Turgeon	Commissaire aux plaintes et à la qualité des services Directeur des ressources financières et de la logistique Directrice des services professionnels Directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation Directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire Adjoint à la présidente-directrice générale et affaires publiques Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques Directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique Présidente-directrice générale adjointe

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

M. Jacques Fortier, président, souhaite la bienvenue à tous à cette 24^e assemblée du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Le président souligne la présence de deux nouveaux membres du conseil d'administration suivant les récentes élections et nominations, dont Dre Caroline Germain, à titre de représentante du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et de Mme Marie-Claude Rodrigue, à titre de représentante du conseil des infirmières et des infirmiers.

De plus, il indique que M. Alain Thivierge a été réélu au poste de représentant du conseil multidisciplinaire, M. Patrice Lamarre a été désigné au poste de représentant du comité régional des soins pharmaceutiques et M. Denis Marceau a été désigné au poste de représentant des comités des usagers, tous pour un deuxième mandat au sein du conseil d'administration. Félicitations à tous.

Le président termine en mentionnant que ce matin, en marge du Lac-à-l'épaule, une activité de reconnaissance des membres bâtisseurs du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a eu lieu lors de laquelle M. Frédéric Grondin et Dr Mathieu

Touchette ont été reconnus pour leurs contributions au sein du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Madame Samoisette n'a pas pu être présente, mais Madame Gauthier lui témoignera cette même reconnaissance.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la 23^e séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2018 et de la séance spéciale tenue le 14 mars 2018
5. Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale
 - 5.1 Réalisations du réseau de la santé et des services sociaux
6. **Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ***
 - 6.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
 - 6.1.1 Plan d'action annuel 2018-2019
 - 6.1.2 Demande de moratoire portant sur les demandes de reconnaissance PSOC
 - 6.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 6.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 6.3.1 Bilan des mesures exceptionnelles et processus de coordination de la gestion des lits
 - 6.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 6.5 **Intégrer la mission universitaire**
7. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale**
 - 7.1 Rencontre conjointe du comité de vérification et de suivi budgétaire et du Comité de vigilance et de la qualité du 22 mars 2018 sur la gestion intégrée des risques
 - 7.1.1 Analyse des politiques sur la gestion des risques
 - 7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 22 mars 2018
 - 7.3 Comité de gouvernance et d'éthique du 27 mars 2018
8. **Agenda de consentement *POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ***
 - 8.1 **Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés**
 - 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.1.2 Nominations de chefs de services cliniques
 - 8.1.2 Politique de gestion intégrée des documents du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.1.3 Révision du plan d'organisation (phase 2) de la direction générale
 - 8.1.4 Modification à la procédure d'autoévaluation des membres du conseil d'administration
 - 8.1.5 Maison de quartier *Quatre Saisons*
 - 8.2 **Assurer la qualité des soins et services**
 - 8.2.1 Politique sur la gouvernance de la gestion intégrée des risques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - ~~8.2.2 Entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 MSSS - CIUSSS de l'Estrie - CHUS~~
 - 8.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**
 - 8.4 **Utiliser judicieusement les ressources**
 - 8.4.1 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie - CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ
 - 8.4.2 Politique sur la gestion des risques de corruption et de collusion en gestion contractuelle du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
 - 8.4.3 Renouvellement de contrats de service pour des sages-femmes
 - 8.5 **Intégrer la mission universitaire**

- 8.5.1 Démarche de dotation pour le prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV)
- 8.5.2 Nomination d'un chercheur actif au Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV)
- 8.5.3 Nomination d'un chercheur actif au Centre de recherche du CHUS (CRCHUS)

9. Divers

- 9.1 Comité régional transitoire des services aux anglophones
- 9.2 Ajout d'une séance spéciale du conseil d'administration

10. Huis clos

- 10.1 Cadres supérieurs
- 10.2 Évaluation de la rencontre

11. Clôture de la séance

3.0 Période de questions du public

Le président informe les membres qu'ils reçoivent séance tenante les réponses aux questions déposées par le comité de vigie de l'Hôpital de Memphrémagog (CVHM) à la direction du CIUSSS de l'Estrie – CHUS lors de sa réunion du conseil d'administration tenue à Magog le 1^{er} mars 2018. Ces réponses ont été transmises en date d'hier au CVHM.

Une première question est posée par une représentante du Regroupement des organismes communautaires de la Haute-Yamaska à savoir si le CIUSSS de l'Estrie – CHUS peut s'engager à régulariser la situation financière des organismes communautaires à vocation régionale qui ne retrouvent pas leur équivalent dans les réseaux locaux de la Pommeraiie et de la Haute-Yamaska pour les populations de ces territoires ?

Madame Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, indique que l'établissement est très conscient de la situation et est à clarifier certains détails pour trouver une solution à cette problématique. Elle prend bonne note de la question et elle va s'assurer du suivi nécessaire auprès du ROC de l'Estrie.

Monsieur Charles Lamontagne, conseiller-cadre à la direction générale responsable du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ajoute qu'une rencontre est prévue avec le ministère le 17 avril prochain, où des représentants du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et du ministère, pour les volets des services communautaires et des ressources financières, seront présents. Cette rencontre a pour but de trouver des solutions à cette situation.

Une autre intervention est faite par le secrétaire de l'exécutif local de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) qui veut savoir quels facteurs expliquent le retard et le refus de dépenser les montants prévus en lien avec le plan de développement des ressources humaines (PDRH) pour le personnel professionnel et technique, pour une troisième année de suite ?

Monsieur Gilles Michaud, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, répond en expliquant que le mécanisme de fonctionnement du PDRH a été revu en fonction de la nouvelle réalité du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. L'établissement travaille conjointement avec les gestionnaires pour rendre le PDRH disponible le plus tôt possible.

4.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la 23^e séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2018 et de la séance spéciale tenue le 14 mars 2018

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du jeudi 1^{er} mars dernier, le président demande si le document est conforme aux discussions ayant eu lieu.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 1^{ER} MARS 2018 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.

Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2018

10.3 Comité des mesures disciplinaires

Une correspondance sera transmise au président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), pour l'informer des changements apportés à la composition du comité des mesures disciplinaires. En effet, la composition prévoit qu'un membre du CMDP, qui n'est pas membre du C.A., soit désigné par le CECMDP si aucun membre ou substitut médecin du C.A. n'est en mesure de participer aux rencontres pour le traitement d'un dossier au comité des mesures disciplinaires.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU MERCREDI 14 MARS 2018 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ TEL QUE PRÉSENTÉ.

Suivis du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 14 mars 2018

Aucun suivi.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le rapport d'activités du président du C.A. et de la présidente-directrice générale, pour la période du 1^{er} mars au 4 avril 2018, a été transmis aux membres. La présidente-directrice générale fait part des différentes activités ayant eu lieu.

5.1 Réalisations du réseau de la santé et des services sociaux

Les membres ont reçu le document avant la rencontre à titre informatif seulement.

6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

6.1.1 Plan d'action annuel 2018-2019

Le président invite Mme Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, à présenter le Plan d'action annuel 2018-2019.

Tel que le prévoit l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSH), un plan d'action doit être élaboré pour permettre la mise en œuvre des orientations stratégiques déterminées par le ministre et donner suite à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI).

À cet égard, plusieurs ateliers se sont déroulés lors des rencontres du Forum des cadres supérieurs tenues en février et en mars 2018 pour préparer la proposition du plan annuel.

À la suite des ateliers, l'équipe de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique a fait une synthèse des objectifs et des indicateurs retenus pour le plan annuel 2018-2019.

Un atelier de travail au Lac-à-l'épaule du conseil d'administration a eu lieu plus tôt aujourd'hui portant sur la validation de la proposition du plan annuel 2018-2019 découlant des travaux des instances.

Pour faire suite à cet atelier, madame Turgeon fait état de la proposition suivante qui représente les travaux effectués par les membres du conseil d'administration.

RÉSOLUTION : CA 1467 - 2018-04-04

Relative au plan d'action annuel 2018-2019

- CONSIDÉRANT :**
- la séance de travail réalisée par les membres du conseil d'administration le 4 avril 2018 et l'intégration des propositions;
 - que le plan d'action 2018-2019 présente les priorités d'action mises de l'avant par le plan stratégique du MSSS 2015-2020, les engagements à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018, les priorités du CA, les priorités organisationnelles et les documents priorités de la gestion intégrée des risques;
 - l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS) qui prévoit un plan d'action annuel;
 - l'exercice de planification annuelle tenue par le Forum des cadres supérieurs;
 - la validation des engagements des cibles par les directions;
 - l'analyse et les ajustements apportés par les membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le plan d'action 2018-2019 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

6.1.2 Demande de moratoire portant sur les demandes de reconnaissance PSOC

Madame Johanne Turgeon poursuit en présentant la demande de moratoire portant sur les demandes de reconnaissance PSOC.

Elle revient sur l'historique du dossier et mentionne qu'en octobre 2017, d'un commun accord, il a été convenu entre le ROC Estrie et le CIUSSS de l'Estrie - CHUS de suspendre temporairement les travaux de mise à jour du Cadre de relation et de financement des organismes communautaires considérant que la révision des orientations ministérielles allait avoir un impact direct sur le contenu du document. Le MSSS a aussi parallèlement fortement suggéré aux établissements de suspendre leurs travaux

Afin d'être admissibles au PSOC, les organismes doivent répondre à des critères clairement établis par le MSSS.

Les travaux qui ont cours actuellement au MSSS indiquent sans équivoque que les critères seront considérablement modifiés dans le cadre de la révision des orientations ministérielles. À l'heure actuelle, le plan de travail du MSSS vise à compléter les travaux d'ici juin 2018.

Considérant les éléments de mise en contexte ci-haut mentionnés, les membres du conseil d'administration du ROC Estrie ont pris une résolution à l'effet de demander au CIUSSS de l'Estrie - CHUS un moratoire visant à suspendre le processus de reconnaissance jusqu'au moment où les nouvelles orientations ministérielles auront été diffusées officiellement. Cette résolution a été déposée officiellement lors de la rencontre ROC Estrie – CIUSSS de l'Estrie - CHUS du 10 décembre dernier.

Après échanges, les membres adoptent la résolution suivante.

RÉSOLUTION : CA 1468 - 2018-04-04

Relative à la demande de moratoire portant sur les demandes de reconnaissance PSOC

- CONSIDÉRANT :**
- les travaux du MSSS entourant les orientations ministérielles PSOC;
 - la résolution du conseil d'administration du ROC Estrie;
 - la suspension des travaux entourant la révision du Cadre de relation et de financement de l'établissement;
 - les nouvelles orientations ministérielles devant être intégrées au Cadre de relation et de financement de l'établissement;
 - l'accord des membres du conseil d'administration

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** un moratoire sur le processus de reconnaissance PSOC jusqu'au moment où la révision des orientations ministérielles sera complétée par le MSSS et que celles-ci soient intégrées au Cadre de relation et de financement de l'établissement.

6.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

6.3.1 Bilan des mesures exceptionnelles et processus de coordination de la gestion des lits

Le président invite Dr Stéphane Tremblay, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire, à informer les membres sur le bilan des mesures exceptionnelles et le processus de coordination de la gestion des lits.

Depuis la mi-février, des conférences téléphoniques interdirections ont été instaurées 7/7 jours, à 8 h et à 16 h, afin d'effectuer une saine gestion des lits et respecter un taux d'occupation maximal de 100 % dans les urgences du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Au départ, les quatre installations concernées étaient le CHUS - Hôpital Fleurimont, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, l'Hôpital de Granby et l'Hôpital BMP. Par la suite, l'Hôpital de Magog a été ajouté. Ces conférences sont animées par le directeur général adjoint du programme santé physique générale et spécialisée

Lors des échanges, M. Denis Marceau indique que le comité des usagers du centre intégré (CUCI) est très satisfait des mesures exceptionnelles et stratégies mises en place pour la gestion de crise.

Une motion de félicitations est faite à Dr Stéphane Tremblay et à M. Rémi Brassard, ainsi qu'à toutes leurs équipes, dans tous les secteurs d'activités, qui sont impliqués quotidiennement dans cette gestion de crise.

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section

6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section

7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le président rappelle qu'il a été convenu qu'un résumé de chacun des comités soit transmis avec la documentation afin d'accélérer la présentation.

7.1 Rencontre conjointe du comité de vérification et de suivi budgétaire et du Comité de vigilance et de la qualité du 22 mars 2018 sur la gestion intégrée des risques

Le président invite Mme Micheline Richer, présidente, à répondre aux questions s'il y a lieu.

7.1.1 Analyse des politiques sur la gestion des risques

Les membres saluent le travail exceptionnel de Mme Micheline Richer, présidente du comité de vigilance et de la qualité, de M. Pierre-Albert Coubat, directeur des ressources financières et de la logistique, ainsi que de M. Bruno Petrucci, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, pour la qualité du travail accompli dans l'élaboration des politiques et de la vaste consultation réalisée par la suite auprès des différents acteurs et instances.

7.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 22 mars 2018

Le président répond aux questions.

7.3 Comité de gouvernance et d'éthique du 27 mars 2018

Le président invite Mme Rachel Hunting, à répondre aux questions s'il y a lieu.

8.0 Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ETL A COMMUNAUTÉ*

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte. Lorsqu'une question est formulée, le directeur concerné est appelé à répondre.

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles, communautés

8.1.1 Exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Effectifs du CMDP

8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

RÉSOLUTION : CA 1469 à 1489 - 2018-04-04

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrante du présent document.

8.1.1.2 Nominations de chefs de services cliniques

RÉSOLUTION : CA 1491- 2018-04-04

Relative à la nomination du chef médical du service d'hématologie au département clinique de médecine de laboratoire, du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
 - que Dr Vincent Éthier est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles du Dr Vincent Éthier;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 mars 2018;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la nomination du Dr Vincent Éthier à titre de chef médical du service d'hématologie au département clinique de médecine de laboratoire, du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, pour un mandat de quatre (4) ans, débutant le 1^{er} novembre 2017 et se terminant le 30 octobre 2021.

RÉSOLUTION : CA 1492 - 2018-04-04

Relative à la nomination de chef et directrice du service de gastro-entérologie, au département de médecine du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
 - que Dre Julie Carrier est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles de la Dre Julie Carrier;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 mars 2018;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la nomination de la Dre Julie Carrier, au poste de chef et directrice du service de gastro-entérologie, au département de médecine, du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, pour un mandat de quatre (4) ans, débutant le 1^{er} mars 2018 et se terminant le 28 février 2022.

RÉSOLUTION : CA 1493 - 2018-04-04

Relative à la nomination de chef et directrice du service de néonatalogie, au département de pédiatrie du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
 - que Dre Édith Massé est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles de la Dre Édith Massé;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 mars 2018;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la nomination de la Dre Édith Massé, au poste de chef et directrice du service de néonatalogie, au département de pédiatrie du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} février 2018 et se terminant le 31 janvier 2022.

RÉSOLUTION : CA 1494 - 2018-04-04

Relative à la nomination de chef et directeur du service des soins intensifs pédiatriques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
 - que Dr Sébastien Roulier est membre actif au sein du CMDP;
 - les compétences personnelles et professionnelles du Dr Sébastien Roulier;
 - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
 - la recommandation du comité de nomination;
 - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 13 mars 2018;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la nomination de Dr Sébastien Roulier, au poste de chef et directeur du service des soins intensifs pédiatriques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, pour un mandat de quatre (4) ans, débutant le 1^{er} mars 2018 et se terminant le 28 février 2022.

8.1.2 Politique de gestion intégrée des documents du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 1495 - 2018-04-04

Relative à la politique sur la gestion intégrée des documents au CIUSSS de l'Estrie – CHUS (E000-POL-02)

- CONSIDÉRANT :**
- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS évolue dans un environnement générant un flux croissant de documents dispersés dans plus d'une centaine d'installations;
 - que cette masse de documents doit être gérée adéquatement afin que l'établissement exerce un contrôle sur son information stratégique et celle nécessaire à ces activités courantes;
 - que l'organisation a l'obligation d'assurer la gestion des documents institutionnels et d'en assurer la pérennité, tout en respectant les obligations légales;
 - que la présente politique a pour effet de confirmer l'engagement de l'établissement dans une démarche de gestion efficace de son information institutionnelle;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité de direction;
 - la recommandation favorable des membres du comité de direction;
 - l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : la politique de gestion intégrée des documents au CIUSSS de l'Estrie-CHUS (E000-POL-02).

8.1.3 Révision du plan d'organisation (phase 2) de la direction générale

RÉSOLUTION : CA 1465 - 2018-04-04

Relative à la révision du plan d'organisation de la direction générale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (Phase 2)

- CONSIDÉRANT :**
- la réflexion d'ajustement du plan d'organisation tel qu'annoncé au conseil d'administration du 30 août 2017;
 - la nécessité de faire approuver ce plan par le MSSS;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique le 27 mars 2018;
 - la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : la révision du plan d'organisation de la direction générale (phase 2) et la mise en œuvre progressive d'ici le 30 septembre 2018.

8.1.4 Modification à la procédure d'autoévaluation des membres du conseil d'administration

RÉSOLUTION : CA 1496 - 2018-04-04

Relative à la procédure d'auto-évaluation du conseil d'administration, de ses comités et de ses membres

- CONSIDÉRANT :**
- qu'instaurer un système d'auto-évaluation des pratiques, des besoins et des priorités au sein d'un conseil d'administration est une composante essentielle d'une saine gouvernance;
 - que le conseil d'administration doit faire preuve de leadership et donner l'exemple quant à l'importance de la performance au sein de l'établissement qu'il représente;
 - la nécessité de bien encadrer le processus d'auto-évaluation;
 - les constats émanant de la réalisation du premier cycle annuel d'auto-évaluation du conseil d'administration, de ses comités et de ses membres;
 - l'analyse des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
 - les modifications proposées par le comité de gouvernance et d'éthique;
 - la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la mise à jour de la procédure d'auto-évaluation du conseil d'administration, de ses comités et de ses membres.

8.1.5 Maison de quartier Quatre Saisons

RÉSOLUTION : CA 1497 - 2018-04-04

Relative à la maison de quartier Quatre-Saisons

- CONSIDÉRANT :**
- la volonté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS de placer la responsabilité populationnelle et le développement des communautés au cœur de ses orientations pour en faire une cible partagée par tous;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS conçoit que son offre de service ne se limite pas exclusivement aux services de santé et services sociaux rendus aux usagers; la santé globale et le bien-être de la population du territoire étant une finalité recherchée tout autant;
 - que la Maison de quartier s'inscrit dans la volonté de l'établissement d'agir en intersectorialité avec les partenaires de la communauté pour un maximum d'impacts sur les déterminants de la santé;
 - que la Maison de quartier sera un lieu communautaire destiné à offrir des soins et des services de proximité à la population du secteur Quatre-Saisons, parmi les plus défavorisés et vulnérables de Sherbrooke;
 - l'implication de plusieurs acteurs de la communauté, notamment l'engagement financier de la Ville de Sherbrooke, la Fondation Vitae, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, la Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ainsi que des OBNL porteurs du projet;

- la contribution d'expertises de professionnels du CIUSSS de l'Estrie – CHUS mis à la disposition du groupe promoteur du projet, notamment les services d'organisation communautaire de la DSPublique, les services de communication de la DRHCAJ et la Fondation Vitae par son expertise en campagne de financement;
- la volonté du CIUSSS de l'Estrie – CHUS d'utiliser les locaux de la Maison de quartier afin d'offrir des services permettant de rejoindre une population vulnérable qui utilise peu les services, particulièrement les services généraux par l'entremise de l'intervention de quartier, le programme jeunesse avec la pédiatrie sociale et le service sage-femme;
- l'état d'avancement du projet, les sommes déjà engagées pour la réalisation du plan de communication, la campagne de financement et la réalisation des esquisses du projet;
- la demande formulée par le groupe promoteur quant à la formalisation de l'engagement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- l'analyse et la recommandation du comité de vérification et de suivi budgétaire à l'égard du projet;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

L EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la participation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS au projet Maison de quartier Quatre-Saisons, selon les paramètres présentés.

8.2 Assurer la qualité des soins et services

8.2.1 Politique de la gestion intégrée des risques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA 1498 - 2018-04-04

Relative à la politique sur la gestion intégrée des risques (GIR)

- CONSIDÉRANT :**
- le suivi de la démarche menée et le projet de politique présenté;
 - l'analyse et la recommandation favorable conjointe du Comité de vérification et de suivi budgétaire et du Comité de vigilance et de qualité du Conseil d'administration;
 - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres du Conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : La Politique sur la gestion intégrée des risques (GIR).

8.2.2 Entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 MSSS – CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du mercredi 2 mai 2018.

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point dans cette section

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

8.4.1 Modification au registre des signataires autorisés pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS à signer des demandes de paiement à la RAMQ

RÉSOLUTION : CA 1499 - 2018-04-04

Relative au registre des signataires autorisés pour la RAMQ

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
 - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
 - la recommandation de la directrice des services professionnels;
 - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AJOUTER :** le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS : pour les installations : CLSC Cookshire, CLSC La patrie, CLSC East-Angus, CHSLD de Weedon, CHSLD d'East-Angus, CLSC de Weedon :
- Suzanne Gosselin, directrice adjointe des services professionnels
 - Pierre Gailloux, chef du département de médecine générale
 - Nicole Carné, co-chef du département de médecine générale

8.4.2 Politique sur la gestion des risques de corruption et de collusion en gestion contractuelle du CIUSSS de l'Estrie – (CHUS)

RÉSOLUTION : CA 1500 - 2018-04-04

Relative à la politique sur la gestion des risques de corruption et de collusion en gestion contractuelle

- CONSIDÉRANT :**
- le suivi de la démarche menée et le projet de politique présenté;
 - l'analyse conjointe du comité de vérification et de suivi budgétaire et du comité de vigilance et de qualité du conseil d'administration;
 - la recommandation favorable conjointe du comité de vérification et du suivi budgétaire et du comité de vigilance et de qualité du conseil d'administration;
 - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'ADOPTER :** la Politique sur la gestion des risques de collusion et de corruption en gestion contractuelle.

8.4.3 Renouvellement de contrats de service pour des sages-femmes

RÉSOLUTION : CA 1501 - 2018-04-04

Relative à l'octroi et le renouvellement de contrats de service sage-femme

- ATTENDU QUE:**
- Le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
 - Au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
 - L'évaluation faite par le Conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
 - La recommandation du Conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
 - Les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels :
 - o le nombre de suivis annuels;
 - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
 - Le Conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER:** la présidente-directrice générale, Mme Patricia Gauthier, à signer, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin les contrats de service suivants:
- Marie-Élaine Malo, sage-femme à temps partiel régulier, 28 heures/semaine, 32 suivis annuels, pour une période de 1 an, du 7 mai 2018 au 6 mai 2019.
 - Christelle Jacques, sage-femme à temps partiel régulier, 28 heures/semaine minimum, 32 suivis annuels, pour une période de 3 ans, du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2021.
 - Karine Langlois, sage-femme à temps partiel régulier, 28 heures/semaine minimum, 32 suivis annuels, pour une période de 3 ans, du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2021.
 - Sonya Tétreault, sage-femme à temps complet régulier, 35 heures/semaine (28 heures/semaine, 32 suivis annuels à titre de sage-femme et 7 heures/semaine de gestion pour le point de service de Granby), et ce, pour une période de 3 ans, du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2021.

8.5 Intégrer la mission universitaire

8.5.1 Démarche de dotation pour le prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV)

RÉSOLUTION : CA 1502 - 2018-04-04

Relative à la démarche de sélection du prochain directeur scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV)

- CONSIDÉRANT :**
- le départ annoncé de M^{me} Nicole Dubuc à titre de directrice scientifique du CdRV, pour le 30 août 2018;
 - le profil particulier recherché pour la future ou le futur détenteur;
 - le rôle stratégique d'un directeur scientifique au sein du CIUSSS-CHU;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique;
 - la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'APPROUVER : la composition du comité de sélection, tel que proposé;

DE DÉSIGNER : le comité sur la mission universitaire pour soutenir et suivre la démarche de sélection de la directrice ou du directeur scientifique du CdRV.

8.5.2 Nomination d'un chercheur actif au Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV)

RÉSOLUTION : CA 1503 - 2018-04-04

Relative à la nomination d'un chercheur actif au CdRV

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité de direction du CdRV;
 - la pertinence des thématiques de recherche de la candidate à l'avancement de la programmation scientifique du CdRV;
 - l'analyse effectuée par les membres du comité de la mission universitaire du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination de M. Laurent Benoit à titre de chercheur actif au CdRV.

8.5.3 Nomination d'un chercheur actif au Centre de recherche du CHUS (CRCHUS)

RÉSOLUTION : CA 1504 - 2018-04-04

Relative à la nomination d'un chercheur régulier au CRCHUS

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur régulier doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
 - que la nomination d'un nouveau chercheur régulier a été adoptée par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
 - l'analyse effectuée par les membres du Comité sur la mission universitaire;
 - la recommandation favorable des membres du Comité sur la mission universitaire;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

- D'APPROUVER :** la nomination du nouveau chercheur régulier Alexandre Maréchal au sein du Centre de recherche du CHUS.

9.0 Divers

9.1 Comité régional transitoire des services aux anglophones

Le président rappelle que ce point a fait l'objet d'une discussion en séance plénière du conseil d'administration. Après un bref résumé de la situation, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 1508 - 2018-04-04

Relative à la mise en place du comité régional d'accès en langue anglaise et le programme d'accès en langue anglaise

- CONSIDÉRANT :**
- l'inaction du MSSS quant à la réactivation du comité régional d'accès en langue anglaise;
 - que tous les membres du conseil d'administration sont préoccupés de l'absence des travaux du comité régional et du renouvellement du programme d'accès en langue anglaise de la région de l'Estrie;
 - que le territoire compte 35 000 personnes d'expression anglaise;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS poursuit ses efforts d'adaptation pour une dispensation adéquate des services pour la communauté anglophone, malgré l'absence d'une structure représentative;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

- D'APPUYER :** sans réserve les démarches menant vers la mise en place du comité provincial du programme d'accès en langue anglaise.

9.2 Ajout d'une séance spéciale du c.a. 10 mai 15 h

Compte tenu de la Loi 21 qui découle du projet de loi 130, il est nécessaire qu'une séance spéciale soit ajoutée à l'horaire qui pourrait avoir lieu le 10 mai prochain, à 15 h. Une confirmation sera transmise par Mme France Desloges ultérieurement.

10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour à l'exception de M. Olivier Lemieux-Girard, de Mme Johanne Turgeon et de M. Gilles Michaud.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

10.1 Cadres supérieurs

Affichage du poste de la présidente-directrice générale adjointe

Le conseil d'administration prend acte, à regret, de l'avis de non-renouvellement de contrat de Mme Johanne Turgeon, à titre de présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, qui prend fin le 30 septembre 2018 et sollicite l'approbation du MSSS pour l'ouverture du poste à afficher.

RÉSOLUTION : CA 1466 - 2018-04-04

Relative à l'affichage du poste de la présidente-directrice générale adjointe

- CONSIDÉRANT :**
- que la présidente-directrice générale adjointe a soumis un avis de non-renouvellement de son contrat au président du conseil d'administration et à la présidente-directrice générale;
 - que l'établissement requiert l'approbation du MSSS pour l'ouverture du poste à afficher;
 - qu'un comité de sélection doit être constitué et le conseil d'administration doit désigner trois personnes, dont l'une ne travaille pas dans l'établissement;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE PRENDRE ACTE : du non-renouvellement du contrat de la présidente-directrice générale adjointe, tel que proposé dans le nouveau plan d'organisation approuvé par le conseil d'administration du 4 avril 2018.

DE DÉSIGNER : les trois personnes suivantes à participer au comité de sélection :

- M. Jacques Fortier, Dr Pierre Cossette, Mme Patricia Gauthier.

Une motion de remerciements est faite à Mme Johanne Turgeon de la part de tous les membres du conseil d'administration.

Nomination de la directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet soutien aux opérations à la direction des services multidisciplinaires

Monsieur Gilles Michaud, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, informe les membres du processus de sélection qui a mené à la nomination.

Après échanges, les membres adoptent la résolution suivante.

RÉSOLUTION : CA 1505 - 2018-04-04

Relative à la nomination de Mme Carole Larose à titre de directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet soutien aux opérations à la direction des services multidisciplinaires

- CONSIDÉRANT :**
- la qualité de la candidature de Mme Larose;
 - la recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination de Mme Larose;
 - le respect des directives transmises par le MSSS à l'égard du processus de sélection;
 - que nous avons reçu l'approbation du MSSS pour la nomination dans ce poste de directeur adjoint;
 - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Carole Larose à titre de directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet soutien aux opérations à la direction des services multidisciplinaires.

Nomination intérimaire du directeur adjoint à la direction des services généraux

Monsieur Gilles Michaud poursuit en informant les membres des détails du processus de sélection et de cette nomination. Après échanges, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION : CA 1506 - 2018-04-04

Relative à la nomination intérimaire de M. Sylvain Samson à titre de directeur adjoint à la direction des services généraux

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination d'un directeur adjoint à la direction des services généraux;
 - les capacités et les qualités professionnelles de M. Samson;
 - que le poste de directeur adjoint à la direction des services généraux occupé par Mme Chantal Gariépy est devenu vacant à la suite de sa récente nomination à titre de directrice du programme jeunesse;
 - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
 - l'accord des membres;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : M. Sylvain Samson à titre de directeur adjoint des services généraux par intérim.

10.3 Évaluation de la rencontre

Les membres ont tous reçu séance tenante le formulaire d'évaluation pour le Lac-à-l'épaule à remplir et à remettre à Mme France Desloges.

À compter de la prochaine séance, une évaluation de chaque séance sera effectuée sous forme écrite et optionnelle.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 40.

Jacques Fortier, président

Patricia Gauthier, secrétaire